

Pour le 30ème anniversaire de l'Appel des 13,

**Le 3 mars 1996,
les délégués élus au CONGRES DES PEUPLES
lancent un APPEL :**

Le 3 Mars 1966, treize Citoyens du Monde de réputation mondiale lançaient un Appel en faveur de la citoyenneté mondiale,

Depuis lors, des milliers d'hommes et de femmes conscients de leurs responsabilités au regard de la communauté mondiale et des générations futures, et résolus à obtenir leur reconnaissance comme membres de cette communauté, ont demandé à être enregistrés comme Citoyens du Monde et ont contribué lors de neuf scrutins transnationaux à l'élection de dix-huit délégués au Congrès des Peuples, préfiguration d'un Parlement Mondial.

Aujourd'hui,

alors que l'interdépendance des peuples du monde est admise ;

alors que le caractère transnational des défis et des menaces qui pèsent sur l'humanité est reconnu ;

alors que les instances de l'O.N.U., faute de pouvoirs de coercition, demeurent impuissantes face aux conflits multiformes dont les conflits ethniques ;

alors que la souveraineté nationale n'est plus un tabou ;

au moment où nous lançons la dixième élection au Congrès des Peuples,

Nous dénonçons la course à l'hégémonie toujours active des Etats-Nations au détriment des populations,

Nous accusons les Etats de favoriser la mondialisation sauvage où règne la loi de la jungle, de prôner, sous prétexte de libéralisme, la compétitivité sans frein, facteur d'exclusion et de marginalité, tant pour les individus toujours plus nombreux au sein des sociétés dites développées que pour les pays en développement.

Nous demandons que soient prises en considération les avancées des diverses grandes Conférences Mondiales organisées sur la population, l'environnement, le développement, les femmes..., témoins de l'émergence d'une opinion publique mondiale, et nous demandons que les déclarations de bonnes intentions qui en émanent ne restent pas lettre morte.

Nous exhortons les Etats-Nations à transférer une part de leur souveraineté au profit d'institutions supranationales mondiales démocratiquement élues qui, dotées de pouvoirs limités mais réels, seraient à même d'œuvrer en faveur de la solidarité entre les peuples du monde et d'établir des lois qui leur soient communes.

VOUS, CITOYENS DU TOUS PAYS,

véritables détenteurs de la souveraineté du peuple,

il vous appartient de faire connaître vos aspirations vers un monde uni

EN VOUS DECLARANT CITOYEN DU MONDE.

**Le 3 mars 1966,
13 CITOYENS DU MONDE
de réputation mondiale déclarent :**

"En l'absence d'une loi supranationale, les Etats sont obligés de compter sur la force pour défendre leurs intérêts. Conséquence : la guerre, voulue ou accidentelle, devenant depuis la désintégration de l'atome et le développement des armes bactériologiques, l'absurde "solution finale", le génocide étendu à toute la race humaine.

***En l'absence d'institutions mondiales** capables d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux communs à tous, la personne humaine est bafouée. Tandis que d'immenses richesses sont gâchées, les deux tiers de l'humanité souffrent de la faim.*

*Les progrès de la science et de la technique rendent pourtant possible l'organisation d'une **communauté mondiale** où règneraient la paix et l'abondance, où les libertés fondamentales seraient garanties aux individus, aux peuples, aux nations.*

Pourquoi n'en est-il pas ainsi ? Parce que les gouvernements, hypnotisés par leur devoir de faire primer les intérêts nationaux de leurs pays, loin d'accepter les transformations nécessaires, entravent même l'action des institutions internationales créées pour défendre la paix universelle et servir l'homme.

Le salut, alors, ne peut venir que du peuple du monde, des individus qui le forment, de chacun de nous.

*Le premier acte, simple mais efficace, que nous invitons chacun de vous à accomplir, comme nous l'avons fait nous-même, c'est de vous **ENREGISTRER COMME CITOYEN DU MONDE.***

Le second pas que nous ferons ensemble, si vous êtes assez nombreux à répondre à notre appel, sera d'organiser, sur une base transnationale, l'élection de délégués chargés de défendre la cause de l'homme, d'exprimer les revendications du peuple du monde et, finalement, d'élaborer la loi d'un monde pacifique et civilisé."

Pour obtenir votre carte de Citoyen du Monde, adressez le formulaire ci-dessous, rempli et signé, avec la somme de **15 €** (8 € pour les petites bourses), à :

CITOYENS DU MONDE "Les Nids", FR 49190 ST-AUBIN DE LUIGNE (France). CCP PARIS 2848 94 Y
ou à l'un des 39 centres d'enregistrements agréés (<http://www.recim.org>)

%.....

"Conscient de mes responsabilités et résolu à obtenir la reconnaissance de mes droits de membre de la communauté mondiale, je demande, tout en conservant ma nationalité, à être enregistré comme citoyen du monde".

NOM (en majuscules)..... Nom de jeune fille

PRENOMS..... Profession

Date de naissance Lieu de naissance

Adresse physique du lieu d'habitation

Adresse (boîte) postale

Code postal, ville et pays

à.....le
(signature :)

Joindre si possible une **photographie** d'identité

Soulignez la langue dans laquelle la carte sera établie : anglais, allemand, espagnol, espéranto, français, grec, italien, japonais, néerlandais, suédois.

A PROBLEMES MONDIAUX, SOLUTIONS MONDIALES !

Les germes de violence que constitue la misère du plus grand nombre à côté de l'abondance dont jouit une minorité d'habitants de la Terre, la pollution de l'atmosphère, celle de l'eau, l'accaparement et le gaspillage des ressources énergétiques fossiles et des matières premières rares, l'explosion démographique, le désordre monétaire, le surarmement **sont autant de problèmes qui se posent à l'échelle planétaire et qui dépassent la compétence des Etats.**

Il est temps de prendre conscience de notre citoyenneté mondiale...

*Déclarons-nous
citoyens du monde !*

Chacun de nous doit désormais se sentir solidaire de l'humanité.

Les gouvernements du monde entier n'entendront notre voix que si nous sommes chaque jour plus nombreux et plus déterminés !

En 1966, **13 Citoyens du Monde** de réputation mondiale lançaient une déclaration appelant à l'enregistrement comme citoyen du monde et à l'élection de délégués chargés de défendre la cause de l'homme, d'exprimer les revendications du peuple du monde et, finalement, d'élaborer la loi d'un monde pacifique et civilisé.

Des dizaines de milliers de personnes à travers le monde ont répondu à cet appel et 10 élections transnationales ont vu près de 100.000 personnes invitées à voter pour un **Congrès des Peuples**.

En 1996, à l'occasion du trentième anniversaire de cet appel, les **Délégués Elus au Congrès des Peuples** ont à nouveau exhorté les citoyens de tous pays à se déclarer Citoyens du Monde.

.../...

Le REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE (66 boulevard Vincent Auriol, 75013 PARIS) est une Organisation Non-Gouvernementale. Comme tout document délivré par une ONG, **la carte de Citoyen du Monde n'est pas reconnue par les Etats nationaux, et elle ne dispense en rien de l'obtention régulière des documents officiels** tels que carte nationale d'identité, passeport, visa, carte de travail, carte de séjour ou autres.

La carte de Citoyen du Monde est symbolique de son appartenance naturelle à la communauté mondiale, mais aussi de sa volonté de voir un jour les problèmes communs à toute l'humanité résolus par le droit et des lois issus de la démocratie mondiale. Posséder cette carte, la montrer à ses amis, ses relations, revient à déclarer en permanence que le monde n'a pas fini sa construction, qu'il n'est pas encore uni, et qu'en lui les droits humains ne peuvent pas encore être garantis.

<http://www.recim.org>